
population, à l'information et aux idées sur la liberté et la dignité humaine, tendent à mieux protéger ces droits. Heureusement, comme les frontières deviennent de plus en plus perméables, aucune société ne peut échapper au regard des autres. Inversement, aucun partenaire ne peut à lui seul en isoler un autre.

Forts de ces leçons, nous utiliserons efficacement toute l'influence que nous confèrent nos relations économiques et commerciales et notre aide au développement pour promouvoir le respect des droits de la personne.

Pour que notre politique des droits de la personne soit efficace, nous devons recourir aux mesures d'influence et aux divers types de sanctions à notre disposition. Prenons la Chine par exemple. Nous y multiplions les contacts afin d'ouvrir ce pays aux valeurs canadiennes comme il s'ouvre au commerce international.

Dans la plupart des cas, le mieux est de conjuguer notre propre influence à celle des autres pays en participant aux tribunes multilatérales et en collaborant étroitement avec les pays de même opinion. Ainsi, le Canada a contribué à mobiliser en 1994 la communauté internationale face à la situation des droits de la personne au Rwanda en convoquant une réunion spéciale de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies.

Nous chercherons également à élargir le rôle du nouveau haut-commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme. Nos efforts pour créer des tribunaux sur les crimes de guerre commis au Rwanda et dans l'ancienne Yougoslavie visaient à faire en sorte que justice soit rendue. Ces tribunaux commencent à prendre tournure. Nous continuerons de demander que soit établi un tribunal permanent pour juger les auteurs de crimes contre l'humanité et d'infractions similaires, objectif que nous estimons maintenant pouvoir atteindre.

La démocratie favorise la stabilité et la prospérité

- La tradition démocratique est au coeur des valeurs canadiennes et à la base de notre prospérité. Nous croyons que d'autres pays devraient pouvoir bénéficier d'un **gouvernement participatif**. Bien enraciné, il favorisera la stabilité dans les pays et entre eux. Une des façons dont nous avons encouragé la démocratie a été de contribuer à l'organisation et à la surveillance d'élections un peu partout dans le monde, par le truchement d'organisations multilatérales comme les Nations Unies, l'OEA, le Commonwealth et la Francophonie. Les compétences d'Élections Canada ont été mises au service de la communauté internationale et sont maintenant considérées de par le